Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

diffuser dans l'école

SE-UNSA FLASH ÉCOLES

9 mars 2007

Menu du jour :
1- Premier Mouvement
2- Intégration Instit/PE
3-Solidarité laïque /Ile de la Réunion
4-SOS EDUCATION :
5- Circulaire sur l'apprentissage des mathématiques
6- Protocole de direction

1- Premier Mouvement

Dernière permanence : mercredi 14 mars de 10 H à 12H, et de 14H à 17H dans nos locaux de Reims
Une fiche de suivi syndical est téléchargeable sur → http://sections.se-unsa.org/51

2- Intégration Instit/PE

Le ministère a transmis la répartition des postes au concours interne 2007. Pour la Marne, 36 places (33 l'an passé)
Les 20 735 emplois de PE sont répartis entre 2934 pour le premier concours interne, 17561 pour la liste d'aptitude. 240 emplois sont réservés pour l'intégration en Polynésie.
Suite au Comité de Suivi qui a eu lieu en décembre, le ministère a pris en compte, notamment, pour cette répartition :

- le nombre d'inscrits dans les départements,
- le nombre de possibilités utilisées l'an passé,
- le nombre d'instituteurs par département entre le 4ème et le 10ème échelon,
- le bilan 2006 des IA.

La répartition pour les listes d'aptitude nous sera communiquée prochainement. Nous vous tiendrons informés
Lire le point sur l'intégration sur notre site → http://sections.se-unsa.org/51/article.php?id_article=47

3-Solidarité laïque /Ile de la Réunion

SOLIDARITE AVEC L'ILE DE LA REUNION !

Solidarité Laïque lance un appel à la solidarité pour venir en aide aux populations de l'île de la Réunion gravement touchées par le cyclone "Gamède".
Habitants privés d'eau, d'électricité, de téléphone, cultures agricoles (fruits et légumes) détruites ... les conséquences sont graves pour l'économie de l'île, et particulièrement pour des populations déjà très fragilisées.
L'île de la Réunion souffre en effet d'un chômage de masse et la précarité sociale frappe une partie importante de ses habitants.
Solidarité Laïque, comme elle l'avait fait, il y a un an pour l'épidémie de Chikungunya, apportera en lien avec ses organisations membres au niveau local, une aide aux populations les plus défavorisées et en particulier les enfants et les jeunes.
Envoyer vos dons : SOLIDARITE LAIQUE POUR L'ILE DE LA REUNION 22 rue Corvisart - 75013 Paris
www.solidarite-laique.asso.fr

4-SOS EDUCATION :

SOS-Education récidive en publiant des "tests de lecture" après six mois de CP, dans quelques quotidiens régionaux.
Vous trouverez ci-dessous la réaction immédiate du SE-UNSA auprès du Ministre.

Au nom du SE-UNSA, je suis contraint, pour la seconde fois, de vous saisir des activités de l'association SOS-Education.
Après avoir appelé à la délation sur les méthodes de lecture en octobre dernier par encarts publicitaires dans la presse quotidienne régionale, elle vient en effet de récidiver. Par la même voie, elle s'adresse désormais aux parents d'élèves de CP en leur proposant un « test » pour contrôler si leur enfant n'est pas en retard dans son apprentissage de la lecture.

Les exercices proposés aux familles confirment que cette association ignore tout des programmes et objectifs de l'école élémentaire. Ainsi, les normes qu'elle retient concernant les savoirs et savoir faire supposés être acquis à l'issue de six mois de CP sont très éloignées de celles qui sont précisées dans le livret « lire au CP », publié par votre ministère. Les graphèmes proposés, le vocabulaire utilisé, comme les mots et phrases retenus, et jusqu'au graphisme, sont artificiels et éloignés des intérêts et pratiques des enfants.

En outre, SOS-Education continue d'ignorer que la scolarité, dorénavant organisée en cycles, permet aux élèves d'acquérir les connaissances et compétences à des rythmes différents.

Cette récidive de SOS-Education vise à nouveau à mettre en difficulté les enseignants. Ignorant tout de leur travail et de leurs objectifs dans le cadre des programmes nationaux, cette campagne ne peut que contrarier leur action dans l'intérêt des élèves. En effet, elle désinforme l'opinion et risque de créer des peurs et des inquiétudes parmi ceux qu'elle pourrait abuser.

Je vous demande à nouveau solennellement, Monsieur le Ministre, au nom du SE-UNSA :

- ***d'intervenir auprès de cette association pour lui intimer de cesser ces pratiques ;***
- ***de faire publier dans les mêmes journaux une mise au point à propos de ce pseudo-test de SOS-Education.***

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

5- Circulaire sur l'apprentissage des mathématiques

Le Ministre vient de rendre public une circulaire sur l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire.
Sur la forme comme sur le fond, le **SE-UNSA** dénonce cette initiative ministérielle. Ci-dessous le communiqué que nous avons adressé à la presse.

UN CALCUL POLITICIEN

Il y a un an, M. de Robien jetait le trouble sur les compétences professionnelles des enseignants en matière d'apprentissage de la lecture. Aujourd'hui, en promulguant sans aucune concertation, une circulaire sur le calcul à l'école primaire, le Ministre montre qu'il n'a rien appris de ses erreurs.

La préconisation de plages de travail mieux définies pour le calcul mental ne porte pas à commentaire pour le SE-UNSA. Il n'en est pas de même pour l'usage prématuré de la technique opératoire de la soustraction, de la multiplication et surtout de la division au cycle II. Cette décision, en totale contradiction avec les actuels programmes de l'école primaire risque, avant toute chose, de désorienter les enseignants. De surcroît, en privilégiant un apprentissage purement mécanique des opérations, détaché de leur sens mathématique, le Ministre prend le risque de fragiliser, chez les élèves, l'installation du raisonnement mathématique.

Le SE-UNSA constate que le rapport de l'Inspection générale consacré à la question ne proposait pas ces évolutions et que celui de l'Académie des Sciences ne l'évoquait qu'avec prudence.

Le Ministre opte, une nouvelle fois, pour un passage en force en publiant maintenant cette circulaire, alors que des modifications des programmes doivent être examinées dans les prochaines semaines.

Le calcul politicien du Ministre l'emporte sur les considérations pédagogiques.

6- Protocole de direction

La 4ème réunion de suivi du protocole a eu lieu au ministère, vous en trouverez la teneur sur notre site :
→ http://sections.se-unsa.org/51/article.php?id_article=46

Vos contacts au Se-UNSA :

Céline ROBCIS
Titulaire élue à la CAPD
Permanence à la section le **jeudi**
06 89 26 20 99

Aline GEERAERTS
Secrétaire 1er degré
Permanence à la section le **vendredi**
06 30 41 57 32

Jean-Michel ALAVOINE
Responsable Jeunes Enseignants
Permanence à la section le **lundi**
06 89 89 79 59

Michel CHAVALLARD
Secrétaire départemental du **SE-UNSA** Marne
Permanence **tous les jours**
03.26.88.25.53

Les infos pratiques, l'actualité sur http://sections.se-unsa.org/51

Avec le SE-UNSA Je fais la différence !

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.